

COMMUNE D'ISNEAUVILLE76230

03/2016



DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

La procédure utilisée est la suivante : Procédure adaptée en application des articles 27 et 34 du Code des Marchés publics

**OBJET DU MARCHÉ : REMPLACEMENT DU SOL SPORTIF DE LA SALLE
DES SPORTS - COMPLEXE SPORTIF DU CHEVAL ROUGE**

Représentant légal de la collectivité, pouvoir adjudicateur :

MONSIEUR LE MAIRE

MAIRIE

76230 ISNEAUVILLE

TEL / 02-35-32-36-33 marchespublics@ville-isneauville.fr

Comptable public assignataire des paiements : Madame la Trésorière
de BIHOREL 76420

